REPUBLIQUE FRANÇAISE / ELECTIONS LEGISLATIVES MARS 1978 / QUATRIEME CIRCONSCRIPTION DE L'ISERE

UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

PARTI RADICAL - PARTI REPUBLICAIN - CENTRE DES DEMOCRATES SOCIAUX
CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS



MICHEL DAVID

Suppléant : Dr Yves GRAILLAT

Michel DAVID

- 53 ans - marié - trois enfants
- Inspecteur général de l'administration
- Ancien directeur de l'artisanat au Ministère de l'Industrie
- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Chevalier du Mérite Agricole
- Officier des palmes académiques



Docteur Yves GRAILLAT

- 39 ans - marié - un enfant
- Médecin généraliste à Voiron
- Président du Ring Voironnais

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La campagne électorale a mis en évidence l'enjeu capital du scrutin : il s'agit d'un choix entre deux sociétés :

— l'une, celle du programme « commun », est basée sur l'application de doctrines marxistes. Dans les pays qui subissent ce genre de régime, les citoyens ont perdu toute liberté individuelle ; l'Etat tout-puissant domine l'individu et régit la vie économique et sociale. Les socialistes et les communistes montrent leur désunion : comment pourriez-vous leur faire confiance pour gouverner la France ?

— l'autre est celle que proposent les formations de la Majorité ; elle demande effort et courage ; elle rejette la démagogie dangereuse des « marchands de rêves et d'illusions » ; elle fonde le progrès social sur le progrès économique dans le respect des libertés individuelles et de la justice. Le Premier Ministre a inscrit cette volonté dans le programme de Blois ; c'est pour défendre ses objectifs qu'il m'a apporté son soutien.

Pour pouvoir exercer ce choix, il faut donner au Président de la République les moyens de sa politique, il faut que les Françaises et les Français élisent à l'Assemblée Nationale des hommes et des femmes de progrès décidés à **soutenir sans réserve** son action.

Les candidates et les candidats de l'Union pour la Démocratie Française ont fait ce choix... il s'agit du **Bon choix :** je remercie toutes celles et tous ceux d'entre vous qui m'apporteront leur soutien dans cette entreprise dont dépend l'avenir de la France.

Vu : le Candidat.

TRENTE OBJECTIFS D'ACTION POUR UNE SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ ET DE JUSTICE SOCIALE

I. - DES CITOYENS LIBRES ET PROTÉGÉS

- Garantir les libertés individuelles et les droits de la personne.
- Renforcer les droits du citoyen face à l'administration.
- Créer dans chaque département un délégué du médiateur.
- Développer les pouvoirs locaux et les moyens financiers des communes.
- Accroître la participation des habitants à l'administration de la commune.
- Assurer la sécurité en luttant contre la violence, en prévenant la délinquance et en supprimant les scènes de violence à la télévision aux heures de grande écoute.

II. - LE PROGRES ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI

- Assurer le développement régulier de l'économie.
- Réaliser une pause des charges sociales et fiscales pendant deux ans.
- Encourager la création d'entreprises.
- Revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence.
- Orienter l'épargne vers les entreprises.
- Faire participer le commerce et l'artisanat à la modernisation de l'économie.
- Renforcer l'agriculture grâce à une loi cadre d'orientation économique dès 1978.
- Favoriser l'implantation d'activités nouvelles dans les petites et moyennes villes.

III. - LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE

- Donner une priorité à l'emploi des jeunes et développer la formation professionnelle.
- Accroître la participation des cadres et des salariés dans les entreprises.
- Augmenter les revenus les plus modestes par le relèvement substantiel du SMIC dès 1978 et par l'amélioration des salaires des travailleurs manuels.
- Favoriser les familles grâce à la revalorisation des prestations familiales, à l'institution d'un revenu minimum familial et d'un statut social de la mère de famille.
- Accroître les allocations aux personnes âgées et accorder la gratuité totale des soins médicaux aux titulaires du minimum vieillesse.
- Augmenter de trois mois la durée du congé maternité et assurer un revenu minimum aux veuves sans ressources suffisantes.
- Offrir aux travailleurs en fin de carrière le choix entre la prolongation, la réduction de leur activité ou la retraite à 60 ans, abaisser de 40 à 38 h la durée du travail pour les emplois pénibles.
- Permettre à tous les Français de détenir un patrimoine.
- Simplifier la fiscalité et étudier un prélèvement sur les grosses fortunes.

IV. - ELEVER LA QUALITE DE LA VIE

- Appliquer la charte nationale et tenir compte des nécessités de l'écologie.
- Permettre à tous les enfants et adolescents de partir en vacances grâce à une aide accordée aux familles et à l'augmentation de la capacité d'accueil des centres.
- Faciliter l'accès à l'école maternelle de tous les enfants dont les parents souhaitent leur faire donner une éducation pré-scolaire.
- Renforcer la formation pédagogique des maîtres et des professeurs.
- Consacrer 150 millions de francs en cinq ans à la modernisation des universités, doubler les effectifs des grandes écoles.
- Démocratiser tous les sports en augmentant l'aide de l'Etat aux clubs et aux associations sportives.
- Doubler en cinq ans le budget de la culture et prévoir à la télévision des émissions destinées à initier les enfants à la culture et au monde contemporain.

IMP. CLUZE - ST-MARCELLIN